



Au fil de la Mortagne

Communauté de Communes de la Mortagne

- ESSEY LA COTE
- FRAIMBOIS
- FRANCONVILLE
- GERBEVILLER
- GIRIVILLER
- HAUDONVILLE
- LAMATH
- MAGNIERES
- MATTEXEY
- MORIVILLER
- MOYEN
- REMENOVILLE
- SERANVILLE
- VALLOIS
- VATHIMENIL
- VENNEZEY
- XERMAMENIL



EDITORIAL DU PRÉSIDENT

Je tiens tout d'abord à remercier les 220 personnes qui se sont inscrites dans les groupes de travail pour construire l'avenir de notre territoire.

La communauté de communes est maintenant en marche... Des actions ont déjà vu le jour.

Le groupe « jeunesse », redynamisé grâce, notamment, au stage d'Adeline MASSON que je remercie ici pour le travail accompli, a mis en place une première action fin Août : une soirée qui a réuni une centaine de jeunes sur le site du Pré Fleury après une balade en vélorail.

Les groupes « culture » et « lecture » proposent en novembre des animations autour de la Belgique. Je vous invite vivement à y participer.

Le groupe « paysage » a organisé son traditionnel concours des maisons fleuries. Les résultats seront rendus publics au cours d'une soirée le 24 octobre.

Notre projet de territoire a été adressé au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire pour une reconnaissance nationale en matière de développement durable. La réponse est attendue pour le mois de novembre.

Bien d'autres projets sont en cours de réflexion : la maison de santé à Magnières, la politique « habitat », les travaux sur les cours d'eau... N'hésitez pas à rejoindre les groupes de travail...

La Communauté de Communes de la Mortagne sera ce que vous en ferez...

François GENAY

Sommaire

<i>Un groupe de jeunes référents identifiés</i> par Adeline MASSON.....	2
<i>Pour les jeunes, par les jeunes,</i> <i>avec les jeunes</i>	2
<i>Au Mali depuis janvier 2008</i>	3
<i>Erreurs de tri</i> <i>Comment les éviter ?</i>	3
<i>Les entreprises confrontées à la gestion</i> <i>des cartons</i>	4
<i>Des projets pour nos cours d'eau !</i>	4
<i>Echappées Belges en Mortagne</i>	4

UN GROUPE DE JEUNES RÉFÉRENTS IDENTIFIÉS PAR ADELINE MASSON

D'avril à août 2008, Adeline MASSON a effectué un stage sur la jeunesse et la communication à la communauté de communes. Elle a évalué le dispositif Agir Sport et proposé des pistes de travail pour améliorer la communication et la politique menée envers les jeunes.

Ses différentes rencontres avec les élus, jeunes et associations du territoire ont permis de constater que la communauté de communes devait orienter prioritairement ses actions jeunesse vers l'organisation de sorties et la création d'opérations « argent de poche » (rémunération des jeunes pour des travaux à destination des collectivités).

De jeunes référents ont également été identifiés dans chaque village pour être les relais entre la communauté de communes et les jeunes du territoire. Ces référents ont notamment permis la réalisation des animations autour des draisines le 29 août dernier (voir article dans ce numéro).

A l'avenir, nous comptons sur tous les jeunes pour nous faire part de leurs idées. Leur présence dans les groupes de travail (et notamment le groupe « jeunesse ») leur donnera l'occasion de dessiner l'avenir qu'ils souhaitent pour leur territoire.

Concernant la communication, il est clairement apparu que des progrès devaient être faits. Pour affiner ce constat, nous vous proposons de compléter et de nous retourner le questionnaire joint à ce bulletin.



Réunion avec les jeunes de Remeniville le 7 juin 2008

POUR LES JEUNES, PAR LES JEUNES, AVEC LES JEUNES...



Ras des Pâquerettes en concert le 29 août à Magnières

Une centaine de jeunes de 12/18 ans a participé à la soirée détente sur l'aire de loisirs de Magnières.

Tout a commencé avec l'équipe des référents jeunes de nos villages. L'objectif était de s'appuyer sur ce réseau pour créer l'évènement, faire découvrir des champs nouveaux aux jeunes et les rendre acteurs des projets à mettre en œuvre.

Ils ont répondu présent et ont participé à la préparation, l'information, la mise en œuvre concrète et l'animation de la soirée, avec l'appui logistique du groupe « Fleur des Chants » du

Foyer Rural de Gerbéviller, l'ALE/Tradanse, l'association Val de Mortagne, la commune de Magnières, le groupe jeunesse de la CCM et quelques adultes volontaires.

Balade en draisines de Gerbéviller à Magnières, un bon coup de pédales, de l'énergie et du rire, tous les ingrédients étaient là pour terminer les vacances d'été sur une note de bonne humeur...

Après un repas tiré du sac, la soirée s'est poursuivie par une animation proposée par les jeunes : danseuses du groupe Evidanse de Vathiménil, jongleurs et cracheur de feu de Xermaménil, démonstration de danse avec Delphine et ses élèves de Gerbéviller ; et pour terminer, le tout jeune groupe de musique « Ras des Pâquerettes », issu du territoire, auteur-compositeur de chansons françaises décapantes. De l'ambiance, du mouvement, le fan club est déjà là.

Quelques impressions à chaud autour d'un feu de camp : une première réussie à renouveler. Qu'on se le dise !

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'implication des jeunes dans les actions de la CCM leur permettra de construire un avenir qui leur ressemble.

AU MALI DEPUIS JANVIER 2008



Rencontre avec une association en mai 2008

Amélie MOUCHETTE, recrutée en tant que volontaire du progrès, est installée à Gao depuis le début de l'année. Elle y travaille pour le compte de la communauté de communes. Pierre MANGEOLLE et Virginie CONTAL, se sont rendus sur place en mai dernier. Cette mission a permis de faire un point sur l'état d'avancement des travaux d'Amélie et sur les liens qu'elle a pu tisser jusque là. Rappelons que trois communes pilotes ont été désignées et que le renforcement des capacités (formations, budget), le développement du tourisme et les besoins en cartographie sont les thèmes de coopération retenus.

La commune de Tarkint se situant dans une zone incertaine, Amélie ne peut donc s'y rendre actuellement. Sur les communes de Ansongo et de Gabero, Amélie a rencontré à plusieurs reprises les élus. Son travail de prises de contact, de relations avec les artisans, les représentants d'associations locales les plus diverses possibles ou d'organisations non gouvernementales (ONG), lui ont permis d'écrire des documents qui détaillent les actions et les attentes des différents acteurs locaux. Des besoins en formations sur des thèmes comme le budget, l'organisation communale ou la prise en main des outils informatiques sont ressortis. Le travail se poursuit avec les associations et les artisans. Amélie prépare des formations, recherche les partenaires locaux les plus à même de répondre à toutes ces demandes. Cette mission et la présence d'Amélie sur place nous permettent d'avoir une vision plus réelle de l'action de coopération engagée. Naturellement, la distance entre les communes, les conditions climatiques difficiles, les différentes cultures et les implications à des degrés très divers des élus sont autant de difficultés qui rendent ardue la tâche d'Amélie sur place.

A suivre...

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par son action de coopération, la CCM contribue au développement des solidarités Nord/Sud et soutient la mise en place d'actions pour un tourisme durable.

ERREURS DE TRI - COMMENT LES ÉVITER ?

Lorsque les bornes de tri sont collectées, en moyenne, 20 % de la collecte ne peut pas être recyclée en raison d'erreurs de tri. Ce pourcentage élevé est un coût supplémentaire sur la facture d'ordures ménagères, puisque le tonnage correspondant est redirigé vers l'incinérateur.

Voici quelques exemples de produits souvent trouvés dans les bornes de tri et qui ne devraient pas y être :



Les **blisters**
(plastiques
d'emballage
de packs d'eau,
de journaux,...)
et sacs plastique



Les
emballages
sous vide



Les **pots**
en **plastique**
(crème,
yaourts,
pots de fleurs...)



Les **barquettes**
en polystyrène



En évitant de déposer ces produits dans les bornes de tri, le pourcentage de refus baissera significativement et le coût des ordures ménagères sera davantage maîtrisé.

Pour toute question, consultez votre guide du tri ou renseignez-vous à la communauté de communes (03 83 42 81 29).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

A retenir : pour les plastiques, seuls les bouteilles et flacons ménagers sont acceptés au tri sélectif.

LES ENTREPRISES CONFRONTÉES À LA GESTION DES CARTONS

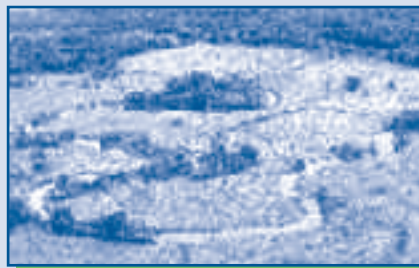
Les entreprises du territoire intercommunal ont été invitées le 24 juin dernier à la salle des fêtes de Gerbéviller par les représentants de la communauté de communes et des trois chambres consulaires de Meurthe et Moselle. Fanny FORMALICK (Chambre de Métiers), Dominique LABAYE (Chambre d'Agriculture) et Alain EVEN (Chambre de Commerce et d'Industrie), chargés de la gestion des déchets dans leurs organismes ont ainsi pu répondre aux problèmes pour lesquels la Communauté de Communes n'a pas encore de solution. Beaucoup de questions ont été posées sur les pneus, les bâches plastiques ou encore les déchets dangereux. Il est également apparu que les professionnels du territoire et la communauté de communes avaient un intérêt commun à améliorer la gestion des cartons. Une réflexion s'est donc engagée depuis pour étudier les solutions que la communauté de communes pourrait apporter à cette gestion. Pour l'instant, ils doivent être déposés à la déchetterie de Lunéville.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Grâce à de telles réunions, la CCM espère voir les performances du tri sélectif améliorées et les quantités de déchets réduites.

DES PROJETS POUR NOS COURS D'EAU !

Le groupe de travail sur les cours d'eau a repris ses travaux lors de sa réunion du 9 juillet dernier. Une douzaine de personnes s'est ainsi retrouvée autour du représentant du bureau d'études SINBIO qui assure la maîtrise d'œuvre du programme. Celui-ci s'inscrit dans la continuité des travaux de restauration et d'entretien engagés depuis 1996 par l'ancien Syndicat de la Mortagne, puis repris par la communauté de communes en 2004. Plus vaste, plus ambitieux, il résulte des réflexions qui ont suivi les grandes crues de l'automne 2006 dont l'ampleur n'avait jamais été rapportée auparavant.



La Mortagne entre Gerbéviller et Xermaménil

Globalement, c'est un linéaire total de 58,3 kilomètres de cours d'eau qui sera traité sur 5 ans, intégrant une gestion de la végétation, des plantations, la restauration d'annexes hydrauliques (reculées, bras morts, ...), des opérations de protection de berges et de prévention du piétinement par le bétail.

Après l'étude diagnostic réalisée en 2007 par le bureau d'études SINBIO, le projet a effectivement été lancé cette année avec la constitution du dossier de demande d'autorisation pour les travaux et la réalisation de l'enquête publique, close le 12 juillet dernier. La Déclaration d'Intérêt Général (DIG) qui en résultera permettra d'intervenir dans les parcelles privées en substitution des propriétaires qui seront cependant informés préalablement et systématiquement par la communauté de communes. Dans le même esprit, une action pédagogique en direction des écoles du territoire est en préparation. Quant aux premières opérations de terrain, elles ne débiteront sans doute qu'au début 2009 sur la Mortagne et s'y dérouleront sur 3 années. A compter de 2011, les travaux se prolongeront sur divers affluents.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

De 2008 à 2012, la CCM investira fortement pour mettre en valeur la qualité écologique de ses cours d'eau.

ÉCHAPPÉES BELGES EN MORTAGNE



Ambrodzijn, sera en concert à Gerbéviller le 8 novembre

En novembre, la CCM vous propose une animation autour de la Belgique. Pourquoi cette idée ?

La médiathèque de Lunéville a proposé un concert décentralisé sur le Lunévillois. Le groupe Fleur des Chants s'intéresse au projet et organise l'accueil du groupe rock-folk flamand Ambrodzijn à Gerbéviller.

Mais un concert isolé, est-ce suffisant ?

Le lien se fait avec les groupes Culture et Lecture publique et le projet s'étoffe, prend forme avec les idées de chacun : spectacle de contes pour les scolaires, formation conte, exposition sur le thème des chansons de Brel dans la BD, animations et jeu concours dans les bibliothèques de Magnières, Fraimbois, Xermaménil et Gerbéviller. Associations, bénévoles, groupes de travail de la communauté de communes, construisent ensemble un moment festif qui rassemblera les habitants du territoire.

Vous trouverez le programme sur le marque-page inséré dans ce numéro et chez les commerçants du territoire. **De nombreux chèques lire offerts par le Conseil Général seront à gagner !** Et pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site Internet.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Implications des forces vives pour diffuser la culture et favoriser le lien social en milieu rural.